COLLEGE GOLETTE.

A rentrée des élèves de cet établissement. qui est le premier et le principal des "CLERCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1ère. Année. - Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux. - Histoire ancienne (en anglais).-Géographie.

2me. Année. - Syntaxe des deux langues. -Arithmétique et premières notions d'Algebre, de géométrie et de dessin linéaire.-Histoire du Canada.-Histoire Romaine (en Anglais). -Géographie.-Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.-Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me. Année. - Belles-Lettres et Rhétorique. -Algèbre et Géométrie.-Tenue des livres (en Auglais).-Histoire de France par la méthode analytique.-Histoire d'Angleterre (en Anglais).-Etude de la constitution du pays.-Compositions et discours dans les deux lan-

4me. Année.-Physique, Chimie appliquée aux arts etc.-Geometrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.-Astronomie.-Compositions dans les deux langues.

5me. Année. - Philosophie (logique, metaphysique, Morale). - Architecture. - Economie politique.-Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux aus est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves an débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . £3 0 0 (Piano. . . . £3 0 0 Musique (Les autres instruments £1 10 Dessin. $\pounds 0$ 5 0 Abonnement à la bibliothèque. $\pounds 0$ 2 6

L'unisorme est un habit de drap bleu à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.
Rev. E. Champagneur, Ptre. Directeur.

Rev. A. THIBAUDIER, PTRE. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ôse espérer d'en obtenir un P. GENDRON,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mmc. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISRIBTUTION DE PRIX.

ES Soussignés offrent maintenant en venie, un assortiment considérable de livres, Nouvellement reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec il-

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

- A U S S I : -Un choix très varié de Livres pe Prières avec reliures ordinaires et autres.

On prend en payement des

Débentures. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3.)

IMAGES NOUVELLES. Reduction de prix.

ES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grandeurs et ualités, qu'ils offrent a 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3, ?

21 mai 1850.

NOUVEAUX

CHAPEAUX FRANCAIS,

Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS endiady a se

A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

ATTENTION::

Ou imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'Invitation, Lettres funeraires

Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET.

Imprimeur des Mélanges Religieux, que St. Denis près de l'Evêché.

COLLEGE MASSON.

A RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collége Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et

Cette éducation pratique comprend l'étude des grainmaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des Livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire. de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distinguée et importante. L'E-criture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établis dans nos Institutions Catholiques.

Le cours commence par une classe Elémentaire. On

n'y admet ordinairement que les enfans agés de sept ans

Le Cours purement que les entais ages de sept uns et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux Etudiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Education est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Elèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collége-Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Etablissement enseignerait aussi pratiquement coutes les parties possibles de l'Agriculture. Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes re-

commandations morales est admis dans l'Institution. Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont éga-

pement cultivés. La conduite et l'instruction des élèves sont confiées àdes Instituteurs vivant sous la même règle que celle en usage dans nos colléges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les Elèves, par un Directeur prêtre placé à leur tête par Monseigneur l'Evêque du Diocèse. Les repas des Elèves pensionnaires se prennent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aus-sitôt le repas pris, aux exercices du Collége.Les parents

sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les Elèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a para inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectable.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubri-

té et les agréments de son site pour le recommander à 'attention des parents. Le prix de l'enseignement et de la pension au Collége est de cinq chelings par mois. Un élève se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres

par mois. Les Elèves se mettent au chour le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'ha-

bit nécessaire. Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels autant

que possible.

Il sufficial au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besons du pays feront le teste, s'il est jugé nécessaire.

Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord du St. Laurent.

Les Elèves non Catholiques sont reçus dans l'Etablissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent. Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'Education physique et à la santé des Elèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Joseph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La promiété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement étigé, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées et toutesois les voies de développement lui sont aussi essentiel-les qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnuissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments etc., etc., etc., que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'æil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet,ou plus, propre à la fin manifestée ici, sans nuire peut-être aucunement au domaine orcinaire du donateur éclairé et bienfaisant. Terrebonne, Acût, 1850.

ATTENTION!!

1.A CLEF DES

DE LA

GRAMMAIRE FRANCAISE,

OL COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAIES. Le même qui a été donn é avec succès durant plusieur années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

MANUEL

isite episcopale.

ESSIEURS les Curés trouveront à vendre à l'Im-THE primerie des Mélances, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVEQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se le procurer pour leur propre utilité. Pour cela nous aurons soin d'en en-voyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront lavisite cette année. Le prix en est de deux schelins la douzaine et de six sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages. Jos. RIVET.

MANUEL

DES

DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. M. C. CHINIQUY, PTRE.

🖫 E soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre, de la Tempérance; elle est Organiste de la Cathedrale, ayant fixé sa maintenant en vente chez presque tous les résidence, au coin des rues des Allemands de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout Libraires de Montréal et les Marchands de la et Dorchester, offre ses services aux person-

Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de Musique. l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles

comme livre de lecture J.-BTE. ROLLAND. Monteal, 28 décembre, 1849.

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALES.

ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM, du Clergé et à tontes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections sui vantes sont partout dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné. 100 volumes dans la collection pour

£3 0 0: Ribliothèqué instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et ensin:

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces dissérentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET CIE,

Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, lo 9 juillet 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE. ES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Sous-

C. CATELLI. Rue Notre Dame, prèsde Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

ES Soussignés viennent depublier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le

volume de prose contient les extraits suivants:
Extraits de Cornelius Nepos.
Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Ciceron sur l'Amitié.

Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Possie contiem :

Les 3 premiers Livres de l'Enéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide.

Prix 5, 6d. Les traités séparés se vendent ls 6d. ou 1s 9d. ARMOUR et RAMSAY.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.

Coin des Kues Notre-Dame et St. Vincent. E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses 1 nombreux amis, vient de rouveir son

ATELIER DE RELIEURE a l'endroit ci-dessus désigné, ou il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on vondra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude

qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Enore, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

). BOIVIN

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveau ses pratiques que tout VARIII de nouveau ses pranques que tout son établissement est réuni dans ce nouvenu local et qu'il a tout-à-fait abandonné son an-PRINCIPALES DIFFICULTES cien magasin de la rue St Paul vis-a-vis la Place Jacques quartier.

Il attendincessamment par les prochains artivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc.

Montréal, 26 mai.

LE MOIS DE MAI.

E Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRA-TION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même

J.-Bre. ROLLAND. N°. 24, rue St. Vincent.

Montréal, 19 avril 1850.

OUVELLE édition, augmentée des pri-ÈRES DE LA MESSE, VEPRES DES DIMAN-CHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., LTC., avec jolie relieure.

Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez

Montréal, E. R. FABRE ET CIE. 2 Avril 1850. / Rue St. Vincent No. 8.

EAU PLANTAGENET.

E SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il à Lappointé M. Jos Bertau, Marchand Groceur, Place Jacques Carrier, agent pour la vente des Eaux de Plantagener où il y aura tonjours une grande quantité de ces Eaux Fraiches, si bien commes du public. CHARLES LARCCQUE Agent

Montréal, 26 octobre 1849.

et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons de

A. HUGUET LATOUR Notaire, No. 16, Montréal, 20 oct. 1850.

1 ARNOT. Professeur de français, latin, rhétoriteraet Sanguinet. Montréel. 9 Nov. 1860.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE

DE

LONDRES.

MONTREAL.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES,

BUNEAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, Ecr., Président.
A. LAROCQUE, Ecr. | E. R. FABRE, Ecr.
H. L. ROUTH, Ecr. | W. LUNN, Ecr.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, Ecr., M. D. H. PELTIER, Ecr., M. D.

F. R. STARRECR., AGENT GENER, POUR L'A-MERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

E avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sureté des assurés et de la société le veuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'olfre cette société à ses assurés : 2°. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées etpar cela n'a pas à craîn-dre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen

l'en payer les primes annuelles. u en payer les primes annuelles.

1°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assuré les

déduit de celui de la police d'assurance.
3°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4°. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra saire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans. 5°. On allouera 30 jours de grâce pour le payement

annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le payement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce payement annuel aurait dû être fait.

6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été etabli EN CETTE VILLE 1/8 assu-tances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront condui

tes de suite au grand avantage des assurés. Un des mé-

decins consultants se trouvera au bureau tous les jours.
On accordera des prêts et on payera les polices expireés de suite au dit bureau sans référet ce ailleurs.
On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'as-

surances, etc.
Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

SIII IZ VEC.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE. MONTRÉAL.... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, Nº. 49, MONTRÉAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER McGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'A-mérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. McCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assem-

blée Législative. B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du GEORGE W. CAMPBELL, M. D.,

Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C.,
Agent Légal.

ALFXANDER DAVIDSON PARKER,

ES grands succès qu'a obtenus la SOCIÈTÉ D'AS-SURANCE SUR LA VIE, justifient plainement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui, au Canada, se sent enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libé-

LE CAPITAL DE LA COMPAGNI Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'Atre, pour être compatibles avec la sureté. LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux der-

nères années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling. PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs auticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division desprofits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.
Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus

pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable. On obtiendra toutes les informations nécessaires Riviène du Loue,

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

T. GERMAIN, quiconduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyaciathe, informe le public que son établissement zera auvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL-£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Eer. WILLIAM LYMAN, Eer. WILLIAM LYMAN, Eer. G. E. CARTIER, Eer., M. P. P. HEW RAMSAY, Eer., Gérant.

Conseiller Légal,—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sollici-teur-Général.

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

Quebec-Agent-II. W. WELCH, Ecr. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Soral—R. Harrower, Ecr. Melbourne—Thos. Tait, Ecr.

St. Andrews—Frank Fa- St. Hyacinthe—Boucher de

rish, Ecr. la Bruyère, Ecr. St. Johns—Charles Pierce Trois-Rivières — John Ro-Ecr. bertson, Ecr.

Huntingdon—R. B. So- Hawksbury--GeorgesHamilmerville, Ecr.

Huntingdon—R. B. So- Hawksbury--Georges Hamilmerville, Eer. tor., Eer.

Stanstead—F. Judd. Eer. Dunham—Wm. Baker, Eer.

Sherbrooke—Wm. Ritchie, Eer.

ETTE Compagnie est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendance de la valeur ou de la durée de la vie homaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Régergions de toute espèce commo

Annuités ou des Réversions de toute espèce, comma aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'officnt les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en é.at de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dolations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des Annuirées augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnic comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilité l'acceptation de risque sur s's individus sains, ainsi que le prompt réglement des ré-

clamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimes-tricls; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Boreau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA

DURRE DE LA VIE.							
Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.				
15 20 25 30 35 40 45 50	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 2 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4				

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus has que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre mair tenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spé-cifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

				ΛG	E A A	TTE	NDRE.				
۱ ا	٨			55		60		65			
-	ge auquel on assu	20 25 30 35 40 45	2 14 3 9 4 13 6 12 10 12	2 7 2 3 9	2 5 2 16 3 12 4 15 6 15 10 13	7 7 1 5 3 2	1 19 2 8 2 19 3 14 4 18 6 16	10 3 7 9 6 5	1 2 2 3 3 5	16 2 11 2 18	2 8 9 11 6

11 3 9 ē | 55 | Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Fran-çois-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectu-, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la

Montréal, le 5 mars 1850.

ou qui doivent paraître longtemps.

CONDITION:

On ne s'abonne pas pour moins d'un Semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du Semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6

ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par signe, . . 0 0 1 12 Les Annonces non accompagnées d'ordre scront pu-bliées jusqu'à avis contraire. L'on traite de gré à gré pour les Annonces fréquentes

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montreat, . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire. Val. Guillet, écr., N. P. M. D. Martineau, Ptre., V. M. F. Pilote, Ptre. Direct. TROIS-RIVIERES, Québec, . . . STR. ANNE.

ST. ATHANASE, . M. II. Aubertin.
Bureau de Rédaction: Maison d'Ecole près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

M. I. Baribeau.

JOSEPH LAROCQUE, PRETRE, Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal).

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonio